



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 28/06/2024 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
24/06/2024

Date d'affichage en ligne
03/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (12) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANCHE, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, MME Catherine WITASSE

Avait donné pouvoir (3) :

MME Marie GUILLAUMON donne pouvoir à M. Benoit CARION

MME Brigitte DECAUX donne pouvoir à M. Cédric DERET

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à M. Hubert CARPENTIER

Étaient excusés (3) : MME Marie GUILLAUMON, MME Brigitte DECAUX, M. Louis LEBRIEZ

Absents (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Numéro interne de l'acte : DCM 2024/5/8

Thème : domaines_de_compétence_par_thèmes / Aménagement du territoire

OBJET : PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet complémentaire relatif au circuit « la Quérénaingeoise » pour inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Conformément à la loi du 22 juillet 1983 (art. 56), vu la délibération du 25 mars 1991 du Conseil Général du Nord arrêtant le projet de Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et autorisant la consultation des communes, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur le projet, puis à désigner les voiries et les chemins ruraux pour lesquels il donne son accord.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les chemins ruraux désignés ne pourront être aliénés voire supprimés que dans la mesure où la continuité de l'itinéraire est préservée, soit par le maintien du droit de passage, soit par la mise en place d'un itinéraire de substitution adapté à la promenade et à la randonnée et ce en accord avec le Département.

Après avoir pris connaissance du projet complémentaire sur le territoire communal, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- *D'émettre un avis favorable,*
- *D'inscrire les voiries concernées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée,*
- *D'autoriser le Département du Nord à réaliser le balisage des itinéraires conformément à la charte officielle du balisage et de la signalétique.*

Commune de Vendegies-sur-Ecaillon – Itinéraire : la « Quérénaingeoise »				
	Informations générales sur le chemin	Informations complémentaires s'il s'agit d'un chemin privé		
		Nom du ou des propriétaires	Références cadastrales	Servitude publique
Chemins VTT à inscrire	Chemin rural dit « chemin du Cateau », feuille cadastrale ZK. Croisements des territoires de Artres, Sepmeries, Bermerain			
Chemins inscrits au PDIPR	Chemin rural dit « La petite obévue », feuille cadastrale A. De Saint-Martin-sur-Ecaillon à Vendegies-sur-Ecaillon			
Chemins inscrits au PDIPR	RD 114 Chaussée Brunehaut			
Chemins inscrits au PDIPR	Voie communale Rue des Saules			
Chemins inscrits au PDIPR	RD 958 rue de Solesmes			
Chemins inscrits au PDIPR	RD 958 rue de Valenciennes			
Chemins inscrits au PDIPR	Voie communale Vieux Chemin			
Chemins inscrits au PDIPR	Voie communale rue Basse			
Chemins inscrits au PDIPR	Chemin rural de la Bruyère (direction du Menhir)			
Chemins inscrits au PDIPR	Chemin rural dit « Courti Garçon »	AFR Vendegies	ZI 9	AC1 / T7 / ZNIEFF

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
 M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,
 Jean FAURE